

en ligne en ligne

BIFAO 80 (1980), p. 97-128

Michel Valloggia

Rapport préliminaire sur la troisième campagne de fouilles du mastaba V à Balat (oasis de Dakhleh) [avec 13 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LA TROISIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES DU MASTABA V À BALAT (OASIS DE DAKHLEH)

Michel VALLOGGIA (1)

§ 1. Introduction

Différée d'un an pour des raisons techniques (2), la fouille de l'infrastructure du mastaba septentrional M. V de la nécropole de Qila el-Dabbeh a mobilisé les efforts de la mission de Balat l'hiver dernier, pendant une période de treize semaines. Les travaux sur le chantier ont débuté le 18 novembre 1978 et se sont achevés le 15 février 1979 (3). Dans ce laps de temps, nous avons dégagé l'essentiel d'un dispositif souterrain, qui a révélé la présence d'une sépulture inviolée, contemporaine du règne de Pépi II (VI dynastie) (4). Relevons immédiatement que la connaissance exhaustive de l'économie de cet appartement funéraire exige encore quelques travaux complémentaires qui seront entrepris la saison prochaine.

Au cours de la deuxième campagne, nous nous étions engagés dans la recherche des infrastructures de l'édifice; notamment, lors de l'abaissement d'un niveau

- (1) Que M. le Professeur J. Vercoutter, Directeur de l'IFAO, trouve ici l'expression de ma gratitude pour la confiance qu'il m'a une nouvelle fois témoignée. Il m'est également agréable de signaler que cette collaboration fut réalisée avec le concours du Fonds national suisse de la Recherche scientifique.
- (2) Cf. le rapport préliminaire sur la deuxième campagne *in BIFAO* 79 (1979) pp. 51-61, § 1 et 2.3.1 c.
- (3) Les collaborateurs de l'IFAO, qui ont pris part à ces travaux, étaient les suivants : Mme Y. Hanafy, M. le Prof. T. Dzierżykray-Rogalski, MM. P. Deleuze, J.-F. Gout,
- N. Henein et, temporairement, Mme A. Gout-Minault, Mlles G. Andreu, L. Giddy, M. et Mme Y. Kænig. Pour la dépose d'une peinture murale et la restauration de nombreux objets, nous avons bénéficié de l'aide précieuse du Ḥāgg Aḥmed Youssef. L'intendance du chantier fut assumée par M. Mohammed Ibrahim Amer. L'Organisme des Antiquités fut représenté par Mile Faten Abd el-Ḥalīm Saleḥ, inspectrice.
- (4) Sur ces travaux, cf. également Vercoutter, *BIFAO* 79 (1979) pp. 365-68 et Valloggia, *BSFE* 84 (1979) pp. 6-20.

de sol à l'intérieur d'une chapelle occidentale (Salle III). A cette occasion, un sondage avait révélé la présence d'arcs de voûtes superposés constituant un ensemble homogène, appareillé dans le sous-sol de cette chapelle. En plan, cette structure était alignée sur un axe E.-O., passant par le puits funéraire, creusé dans la cour intérieure du mastaba (1).

Les travaux de cette troisième campagne devaient naturellement être concentrés sur le dégagement de cette zone, circonscrite au secteur méridional du monument. Le programme d'avancement incluait, d'une part, la poursuite de ce sondage; d'autre part, la fouille, en tranchée, de l'aire qui séparait le puits funéraire de l'infrastructure bâtie au-dessous de la chapelle III. La réalisation de ce projet imposait malheureusement le démontage des vestiges de la superstructure. La dépose de ces murs, confinée initialement à la moitié S. de l'édifice, gagna ultérieurement la limite des enceintes du mastaba. Elle fut provoquée par l'extension de l'excavation qui résultait du plan des chambres souterraines.

§ 2. Travaux de surface (Pl. XXV, A)

Les travaux débutèrent, dans le couloir N.-S. qui sépare la cour intérieure des chapelles occidentales, par la dépose d'une peinture polychrome. Ce décor avait été appliqué sur le badigeon d'un enduit d'argile, mêlé de paille, qui recouvrait lui-même les assises de briques crues des murs. La fragilité de ce subjectile a mal supporté l'épreuve du temps : seule une scène, bien conservée, se prêtait à la délicate entreprise d'un sauvetage (2). A cet égard, il convient de signaler ici le succès de cette difficile opération obtenu par le Ḥāgg Aḥmed Youssef (3). Cette belle peinture murale est aujourd'hui à l'abri de nouvelles déprédations et elle constitue actuellement l'unique témoignage de la maîtrise picturale des artistes de l'Ancien Empire à Balat.

A l'issue de cette dépose, nous avons poursuivi le démontage, par lit, des assises de murs, notamment sur les parois E. et O. du couloir d'accès aux chapelles II-IV

(3) Il lui appartient de rendre compte luimême des phases de son travail.

⁽¹⁾ Cf. le plan publié dans le premier rapport préliminaire [*BIFAO* 78 (1978) p. 76].

⁽²⁾ Cette peinture est reproduite dans les planches du premier rapport, o.c.,

pl. XXXII, B et p. 77.

et sur les massifs mitoyens de ces pièces (cf. Pl. XXV, A). Au cours de ces travaux, des différences de composition dans la fabrication des briques ont été constatées; en particulier dans les briques utilisées pour la couverture de la Salle II. Ces briques de voûte (module : m. $0.42 \times 0.18 \times 0.09$) contiennent une proportion de paille nettement plus importante que celle incluse dans les briques ordinaires.

Le dégagement du dallage dans l'entrée de la Salle II amena la découverte de la crapaudine de porte en grès, dans l'angle S. de l'embrasure, à l'altitude m. + 0,17. Le sol de ce passage, incliné vers l'O., semblait indiquer un affaissement de terrain dans la zone occidentale (1).

Dans la cour intérieure, les témoins de dallages, conservés le long de l'enceinte S., furent également déposés en vue de l'excavation de l'ensemble du secteur méridional. Un premier décapage, autour du puits et à proximité de la fondation monolithique S., fut effectué dans une terre argileuse, meuble, vraisemblablement utilisée comme remblayage. Entre ce massif de fondation en grès et un alignement de briques qui reliait le mur O. du puits à la façade occidentale de la cour, nous avons découvert les fragments de trois poteries en forme de « terrine ». L'abaissement du niveau montra, en outre, que cette structure de liaison, orientée E.-O., n'appartenait pas à un mur d'infrastructure (2), mais plutôt à l'encaissement du dallage de la cour. Contrastant avec cette terre de remplissage, la fondation S. était enveloppée d'une couche sablonneuse circonscrite à une surface d'environ m² 4,00. Quelques tessons (frag. de « terrines » et vases à bords évasés) se trouvaient mélangés au sable. La présence, à cet endroit, d'une lentille de sable est probablement fortuite; néanmoins, la mise en place d'un lit de sable, destiné au réglage de cette fondation, ne doit pas être écartée, d'autant que la stabilité du monolithe pouvait être ultérieurement assurée par son encastrement dans le dallage de la cour.

La hauteur totale du remblayage argileux voisinait, dans ce secteur, une épaisseur de m. 0,80 à 0,90; des éclats de grès et quelques fragments de blocs furent également retrouvés dans cette couche. Par la suite, à une profondeur d'environ m. — 0,50, nous avons rencontré un épais banc de sable (d'env. m. 1,00), suivi d'une lame de gravier de 20 cm. d'épaisseur environ. Ces strates recouvraient

⁽¹⁾ Ces mouvements de terre ont été signalés dans le deuxième rapport, p. 59-60.

⁽²⁾ Dito, § 2.3.1.b.

l'argile compacte rouge du sous-sol. En coupe, dans les talus N. et S. de l'excavation, cette superposition de couches, excepté une inclinaison générale en direction de l'O., ne semblait pas receler la trace de perturbations quelconques. De plus, aucun tesson ne fut découvert dans cette tranchée.

§ 3. Travaux en infrastructure

§ 3.1 Le puits de construction (Fig. 1 et Pl. XXV, B)

Parvenus au terme de la dépose des assises de murs de la chapelle III, nous avons mis au jour, à l'altitude moyenne m. — 0,15, le couronnement d'un nouveau puits, construit dans le sous-sol de cette salle. Son image, en plan, correspondait à celle d'un trapèze (dim. int. env. m. 3,25 × 4,80). Son mur N. avait la même orientation que la paroi N. de la Salle III. En revanche, l'aplomb de cette dernière, bâtie après coup sur le remblayage, faisait une saillie d'environ m. 0,60 en direction du S. L'alignement du mur E. différait légèrement de son élévation en superstructure; l'angle N.-E. du puits débordait le droit de la paroi d'environ m. 0,30. De son côté, le mur S., qui comportait un arc inscrit dans son parement N., conservait la même orientation que son prolongement en superstructure. Son épaisseur était toutefois augmentée dès le niveau du dallage : elle passait de m. 0,40 à m. 1,00. Le mur O., enfin, découvert la saison précédente, était aligné sur l'enceinte O. C'est cet élément qui avait hypothétiquement reçu la désignation de « mur de soutènement » (1).

La partie appareillée de ce puits était homogène, comprenant des lits de deux briques, alternées ou décalées (module: m. $0.37 \times 0.19 \times 0.09$). Les parois O. et E. comptaient respectivement treize et onze assises; tandis que les murs longitudinaux (N. et S.) se prolongeaient dans le sous-sol. Cette nouvelle structure permit l'élargissement du sondage aux dimensions intérieures du puits. Le vidage fut dès lors repris dans la zone E. du puits, devant la superposition des voûtes E.-O. (cf. Pl. XXV, B).

La fouille fut effectuée dans un remblayage très compact, jusqu'à l'altitude m. — 3,10 environ (2). Cette couche livra plusieurs objets : les tessons d'une jarre

(1) Dito, § 2.3.2. — (2) Ibid.

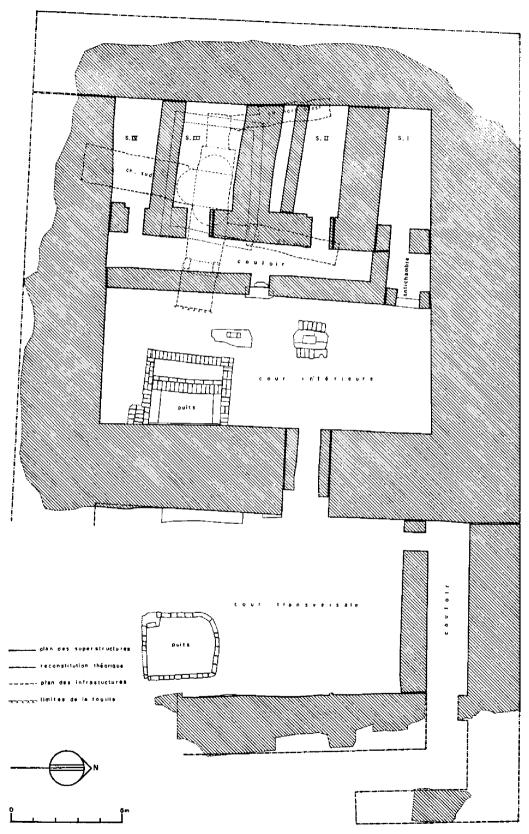


Fig. 1. — Plan de l'infrastructure du mastaba V.

carénée, ceux de vases globulaires et un petit volatile en terre cuite (Inv. N° 767) (1). A la profondeur m. — 3,04, apparaissaient, dans l'angle S.-E. du puits, un vase d'albâtre (Inv. N° 769) et une coupe à bec, en calcaire (Inv. N° 768). La coupe à libations était découverte retournée, au-dessus du col du vase.

L'abaissement du niveau, au-delà de m. — 3,10, montra une modification dans la composition du remplissage : l'argile rouge était alors mêlée de sable et d'éclats de grès. La cote m. — 4,37 permettait ensuite le repérage d'un alignement de pierres, hourdées à la *mouna*. Leur dégagement révéla la présence d'un mur qui traversait le sondage d'E. en O., dans sa zone N. Ce parement comptait sept assises de blocs irrégulièrement équarris. En face de ce mur, dans l'angle S.-E. du puits, une nouvelle maçonnerie était dégagée au niveau m. — 4,63 ⁽²⁾. Une arête bien marquée était alors suivie sur sept assises également. Le parement N. de ce massif se voyait orienté d'E. en O., c'est-à-dire parallèle à la paroi qui lui faisait face. L'autre pan visible, perpendiculaire au premier, marquait une direction N.-S. Le pied des murs posait lui-même sur un dallage de grès, à l'altitude moyenne de m. — 5,75 ⁽³⁾. Le fond du puits se terminait donc sur un niveau de sol, organisé suivant deux axes : l'un, principal, orienté E.-O.; l'autre, secondaire, dirigé vers le S.

§ 3.2 Le sous-sol de la chapelle méridionale (Salle IV)

Les dimensions du sondage effectué dans le sous-sol de la Salle III, jointes aux difficultés d'un étayage adéquat du puits, réclamaient un élargissement de la fouille, incluant bermes et talus appropriés. Dans cette perspective, nous avons donc déposé les murs longitudinaux N. et S. du puits de construction. A cette occasion, nous avons observé que la section de l'arc inscrit dans le parement du mur S. ne comptait, en profondeur, qu'une seule brique (largeur max. m. 0,40),

(1) Cf. la description sommaire, *infra*, § 4.1.

1980

(2) Précédemment, au niveau m. — 4,45, une crapaudine de porte en grès fut découverte dans l'angle S.-O. du sondage. Or, contrairement aux entrées des autres chapelles, la crapaudine attendue dans l'embrasure de

porte de la Salle III n'a pas été retrouvée. Il est loisible d'expliquer cette situation par la nature du remplissage lui-même ou par un glissement de terrain (cf. *supra*, p. 99, n. 1).

(3) C'est-à-dire à une profondeur d'environ m. 6,30, par rapport au sol de l'édifice.

formant ainsi une niche de grandes dimensions dans la paroi. Le vide de cet enfoncement était de nature à affaiblir la stabilité du massif dans son ensemble. Dès lors, on peut penser que ce pan de mur a partiellement cédé au moment de l'effondrement des infrastructures, entraînant avec lui une partie du sous-sol de la Salle IV. Cette hypothèse expliquerait la concentration de vases découverts contre et à l'intérieur de cette structure (1). Au cours du démontage, nous avons, en effet, relevé des traces d'effondrement, marquées par la présence de cavités horizontales remplies de sable. Enfin, entre les niveaux m. -1,60 et -1,80, pas moins de vingt vases en terre cuite furent dégagés de ces éboulis (2).

D'autres objets, probablement déplacés, furent découverts dans ce secteur. Ainsi, lors de la dépose de l'arc inscrit dans le parement de mur, avons-nous retrouvé, à l'intérieur de la niche décrite (au niveau m. — 1,60, près de l'angle S.-O. du puits, à env. m. 0,30 en retrait dans le renfoncement), plusieurs éléments de jeux; notamment des pions de faïence (Inv. N° 796). Sur le même emplacement, apparaissaient également des aiguilles de cuivre; certaines étaient serrées à l'intérieur d'un fragile étui en os qui n'a pas résisté à la pression des terres (Inv. N° 792). Tout à côté, d'autres tiges de cuivre étaient enchassées dans des ossements (Inv. N° 797).

Sur la même structure, mais à la profondeur m. -2,22 (à env. m. 1,90 de l'angle S.-O. du mur S. du puits), nous avons mis au jour un lot de quatre vases, groupés pêle-mêle et noyés dans des briques ⁽³⁾. Cet ensemble comprenait trois cruches, dont deux en albâtre fin (Inv. N° 830 et 831). Le troisième, probablement en calcaire siliceux, présente le poli d'un marbre (Inv. N° 829). Le dernier récipient, en terre cuite, avait conservé son bouchon (Inv. N° 832).

Quinze centimètres plus bas (au niveau m. -2,37), sensiblement au même emplacement (4), mais derrière la niche aménagée dans le mur du puits, apparaissait

⁽¹⁾ Cf. le premier rapport, p. 79; deuxième rapport, p. 60 et note suivante.

⁽²⁾ Inv. N° 780-790 et 791 (les Nos d'inventaire indiquent l'enregistrement de formes complètes; cf. *infra*, § 4.2).

⁽³⁾ On pourrait éventuellement supposer que ces vases avaient été délibérément placés

dans cette maçonnerie. A Sakkara, l'exemple d'une statue cachée dans le mur d'un mastaba pour en assurer la conservation a, en effet, été envisagé par Jéquier in Mélanges Maspero I, p. 110-11.

⁽⁴⁾ C'est-à-dire à environ m. 1,80 de l'angle S.-O. du puits.

une nouvelle cruche en albâtre, identique à celles mentionnées précédemment (Inv. N° 889).

Les dispositions de sécurité étaient alors suffisantes pour interrompre les travaux dans ce secteur et reprendre le dégagement des dallages en substructure.

§ 3.3 Le couloir Est-Ouest — secteur central (Fig. 1 et Pl. XXVI, A-B)

Les déblaiements préliminaires concernant la jonction du puits funéraire au puits de construction ont été décrits dans les Travaux de surface (cf. supra, § 2). La poursuite de la fouille, en tranchée, s'est donc effectuée dans l'argile rouge du gebel. A une profondeur de m. - 3,10, nous avons relevé la présence de briques cassées, formant un massif compact d'une largeur de m. 1,00 environ, tassé contre le mur E. du puits de construction. La position de ces briques montrait qu'elles n'étaient pas en place. Au-dessous de cet amas, à environ m. 0,50 en direction de l'E., apparaissait une dalle de grès (niv. sup. m. -3,95). Celle-ci était recouverte d'éclats gréseux et de briques crues. La mise à niveau de l'ensemble de la tranchée infirma l'éventualité d'un plafond dallé, au bénéfice d'un encadrement de porte. Le monolithe découvert constituait un linteau, grossièrement équarri (dim. ext. m. $1,65 \times 0,57 \times 0,29$). Il reposait sur deux montants, rapportés contre les murs du couloir, laissant un vide de circulation d'environ m. 1,05 (soit de deux coudées). La présence de cassures, sur cette dalle (une médiane et deux au droit des jambages), imposait le maintien in situ des terres accumulées dans le passage de la porte (cf. Pl. XXVI, A). En revanche, le nettoyage des murs latéraux, pratiqué au voisinage immédiat, fit ressortir des alignements de briques au-dessus et derrière les assises de pierre. Il s'agit vraisemblablement des vestiges de couverture de ce couloir. La fouille elle-même livra, à m. 0,20 du mur N. et devant l'encadrement de porte, deux filets de plâtre, parallèles et distants de quelques centimètres. Ces plaques d'enduit, séparées par des lambeaux de bois, attestaient l'existence d'une porte en bois stuqué, de cm. 6 d'épaisseur, demeurée en position ouverte. Le dégagement de cet élément fit apparaître, par la suite, un seuil, entre les montants, et une crapaudine de porte, șituée au pied O. du jambage N.

Derrière le battant de porte, en direction de l'O., une nouvelle ouverture, dans la maçonnerie de grès, signalait un cheminement vers le N. L'entrée de ce passage mesurait m. 0,65 de largeur sur m. 0,82 de hauteur (cf. Pl. XXVI, B). Le linteau,

appareillé dans le mur, était intact. Au-delà, on apercevait deux dalles de plafond en place. Des fissures montraient que ces éléments n'avaient pas résisté aux efforts de flexion.

Le dégagement du couloir E.-O., respectivement du dallage, fut mené vers l'E., en direction du puits funéraire, sur une longueur d'environ m. 1,50, au-delà de la porte. La fouille en profondeur de ce puits, l'examen de sa liaison avec le corridor E.-O. et le dernier tronçon de ce passage feront l'objet de la prochaine étape de travail (1).

Avant de clore ce paragraphe, il convient encore de signaler la présence d'une céramique très abondante, éparpillée sur ces dallages. L'effondrement des plafonds a réduit la quasi-totalité de cette poterie à l'état de tessons; il a toutefois été possible d'en reconstituer un certain nombre (2).

§ 3.4 La chambre Sud: le caveau du Gouverneur (Fig. 1 et Pl. XXVII, A-B)

Au cours des travaux de sondage effectués dans le puits de construction, après avoir identifié les maçonneries qui délimitaient les axes de passage (cf. supra, $\S 3.1$ in fine), nous avions découvert, contre la paroi S. du puits, un bloc de grès, grossièrement taillé (dim. m. $0.80 \times 0.28 \times 0.20$), orienté E.-O., au niveau m. -5.48. Le dégagement de cette pierre fit apparaître des tessons de céramique et plusieurs lots de perles. Celles-ci, de formes diverses, étaient en cornaline et en agate; d'autres, en faïence, étaient plaquées d'une fine feuille d'or. D'autres encore étaient prises dans une gangue blanchâtre au travers de laquelle on distinguait une trame de lin (cf. infra, $\S 4.4$).

Le ravalement de la paroi S. du puits, quelques centimètres au-dessus du dallage, confirma la présence de matière blanche pulvérulente et de fragments toilés et encollés. Dans le même temps, nous mettions au jour un vase trapu, en gneiss (Inv. N° 842). Contre ce récipient se trouvaient également les morceaux d'un chevet, en calcaire (Inv. N° 843) et les fragments osseux d'un crâne.

L'évidence d'une inhumation sur le niveau du sol dallé, orienté N.-S., identifié précédemment (cf. supra, § 3.1 in fine), réclamait dès lors la mise en chantier d'une

(1) Des plates-formes de travail, une rampe pour l'évacuation des déblais. et un escalier furent aménagés à cet endroit (2) Cf. infra, § 4.3.

1980

nouvelle tranchée à ciel ouvert avec, pour corollaire, le démontage de l'angle S.-O. du mur d'enceinte du mastaba.

L'examen des coupes, dans les talus, a confirmé, pour ce secteur, la succession des couches de terrain rencontrées lors de la fouille du couloir E.-O. (cf. supra, §§ 2. et 3.3). A partir d'une profondeur de m. — 3,80 environ, nous avons relevé quelques traces de briques de couverture. Dès le niveau m. — 4,50, apparaissaient des alignements de briques qui signalaient les sommiers et naissances de voûte sur cette chambre. Les limites de celle-ci étaient alors connues. L'intérieur de ce périmètre était lui-même constitué de fragments de briques tombées, mélangées à des éclats de grès. La nature de cette couche, extrêmement compacte, est demeurée identique jusqu'au niveau du dallage (moy. m. — 5,80).

En plan, le caveau épousait la forme d'un trapèze (dim. moyennes, env. m. 5.08×1.60 , soit, approximativement, 10 coudées sur 3). Son sol était entièrement dallé en grès. Ses murs (E.-S.-O.) comprenaient des parements de cinq à six assises de grès, surmontés de sommiers et d'une voûte en briques crues. On peut supposer que ces parois avaient, à l'origine, reçu un enduit de gypse; en effet, les interstices irréguliers de certains joints recelaient encore quelques traces de plâtre, sous forme de bourrelets collés au grès.

Orienté N.-S., le caveau présentait un agencement parfaitement organisé : un bloc de grès (dim. max. m. $0.62 \times 0.30 \times 0.19$), axé E.-O., marquait une séparation entre le secteur N. de la chambre, réservé au sarcophage et la zone S., consacrée à l'équipement funéraire du défunt.

Le sarcophage se trouvait donc à l'entrée de la pièce, orienté N.-S. et placé à m. 0,30 environ de la paroi E. L'effondrement du plafond a entraîné la destruction du cercueil; le couvercle, en écrasant la cuve, s'est déplacé en direction du N.-O. L'empreinte au sol occupait une surface d'environ m. 2,30 × 0,90. Quelques morceaux provenant de l'extrémité S. du sarcophage indiquent qu'il avait été réalisé en bois stuqué et toilé. L'épaisseur de ses parois atteignait env. 8 cm. et sa largeur voisinait m. 0,70. De nombreux petits fragments de stuc attestent les traces d'hiéroglyphes cursifs, peints en noir (Inv. N° 925), probablement situés sur les faces intérieures de la cuve.

Sous l'effet conjugué d'une longue immersion et d'un écrasement quasi-total, le squelette fut découvert très détérioré. A quelques exceptions près, les ossements, de couleur noirâtre, se désagrégeaient au contact du pinceau. Le Prof. Tadeusz

Dzierżykray-Rogalski, qui a procédé à l'examen anthropologique des restes du squelette, a établi que la dépouille était celle d'un homme, âgé d'environ cinquante à cinquante-cinq ans (1). Le personnage enterré là était donc le Gouverneur de l'Oasis et le propriétaire du mastaba (2).

Le défunt était paré de nombreux ornements corporels, incluant colliers, bracelets et périscélides, localisés à la hauteur de la tête, de la poitrine, du bassin, des jambes et des pieds. Perles et amulettes devaient alterner dans la composition de ces bijoux (3) (cf. infra, § 4.4.1).

Hormis la dépouille du Gouverneur, on avait déposé dans le sarcophage quelques pièces de son équipement funéraire (cf. Pl. XXVII, A). Un vase en gneiss (Inv. N° 842) et un chevet en calcaire (Inv. N° 843), placés derrière la tête du défunt, ont déjà été mentionnés (cf. supra, dans ce §). Sur le côté E., au niveau du buste, se trouvait un autre chevet, en calcaire, découvert brisé (Inv. Nº 895). Plus bas, vers le fémur gauche, un modèle de palette de scribe, en albâtre (Inv. Nº 897), était retourné, face contre terre. Du côté droit du mort, une succession d'objets s'échelonnaient du S.-O. au N.-O. A la hauteur du tibia venaient deux palettes à fard, avec deux petits pots à kohol, en albâtre (Inv. Nos 900-901); puis, contre le fémur, un troisième chevet d'albâtre (Inv. Nº 899), suivi de deux autres (Inv. Nºs 896 et 898), placés à proximité du bassin. A droite du thorax, sous le mort, apparaissaient les fragments très oxydés d'un miroir, en cuivre, avec son manche en ivoire (Inv. Nº 919). On avait ensuite déposé, sur la poitrine, un grand vase cylindro-conique en albâtre (Inv. Nº 894) et, à la tête, dans l'angle N.-O. du cercueil, un autre modèle de palette de scribe, également en albâtre (Inv. Nº 893).

Le secteur méridional du caveau livrait, dans le même temps, une partie de l'équipement funéraire du gouverneur (cf. Pl. XXVII, B). Contre la paroi E. de la chambre, au pied du sarcophage, était déposée une jarre en albâtre (Inv. N° 917).

(1) Cf. le rapport du Prof. Dzierżykray-Rogalski in BIFAO 79 (1979) pp. 479-82.

(2) Comme en témoignent les inscriptions gravées sur les objets placés dans le cercueil (cf. *infra*, § 4.4, Inv. N°s 843; 893; 897 et 899) et les titres relevés sur le linteau et le

bassin à libations, découverts dans la cour du mastaba [cf. BIFAO 78 (1978) p. 75].

(3) Les éléments constitutifs de ces bijoux, s'ils ont été retrouvés groupés, n'ont toutefois pas permis la reconstitution des parures ellesmêmes.

1980

Plus au S., à environ m. 0,70 du fond de la pièce, on apercevait les traces d'un coffre en bois stuqué qui avait contenu une série de treize vases en albâtre (Inv. N° 903-915). Des récipients à huiles et onguents alternaient avec des formes moins courantes, telles qu'un gobelet (Inv. N° 911), une coupe à bec (Inv. N° 910) et un vase à épaule (Inv. N° 903). Parmi l'enchevêtrement de ces pots apparaissaient de nombreuses petites perles plates, en faïence (Inv. N° 956), dont la majeure partie était demeurée à l'intérieur d'un vase fuselé (Inv. N° 904).

Dans l'angle S.-E. du caveau, était déposé un vase trapu, en serpentine et talc (Inv. N° 916). Venait ensuite, à l'O., un second coffre, dont la présence était attestée par des traces de stuc. Il renfermait une collection de lames d'herminette en cuivre. L'oxydation avait soudé et recouvert l'ensemble de ces pièces que l'on estime approcher la douzaine (Inv. N° 918).

L'aire circonscrite au N.-O. des coffres était vraisemblablement réservée aux offrandes alimentaires. Plusieurs rangées de récipients, en terre cuite, s'échelonnaient, en effet, contre et devant le mur O. de la chambre funéraire. Malheureusement, la compacité de l'argile des briques de voûte a rendu difficile le dégagement de ces poteries, entièrement brisées. Le dépôt, au N., des lames d'herminette comptait trois jarres (Inv. N° 953-55); puis, alignés contre le mur O., un vase conique (Inv. N° 952) précédait trois coupes semi-sphériques (Inv. N° 946 et 951 (1)) et une jarre. A côté, cinq grandes coupes (Inv. N° 947-50) étaient posées sur le dallage, dans la zone centrale de la pièce, au S. du cercueil. Enfin, une pièce, apparemment en bois stuqué, fut découverte orientée E.-O., écrasée sur les tessons de trois coupes en terre cuite.

§ 3.5 La chambre Nord: le magasin (Fig. 1 et Pl. XXVIII, A-B)

La découverte du passage inscrit dans le mur septentrional du couloir E.-O., à l'O. de l'encadrement de porte (2), entraînait une nouvelle orientation de fouille en substructure. La direction principale demeurait toutefois l'axe E.-O., avec le dégagement de l'extrémité occidentale du coūloir et des éventuelles chambres attenantes qu'il pouvait desservir.

⁽¹⁾ Les Inv. Nos indiquent l'enregistrement de formes complètes. — (2) Cf. supra, § 3.3.

L'évaluation de la surface globale de cet appartement souterrain, fondée sur les dimensions du caveau, laissait supposer que l'économie générale du plan était confinée, en superstructure, aux limites des enceintes. L'hypothèse semblait corroborée par les zones de dépressions perceptibles au niveau des sols et par les fissures relevées dans les élévations de murs. Il convenait enfin, au vu du terrain, de tailler des profils largement ouverts. Ces considérations eurent pour conséquence le démontage de l'enceinte occidentale et la dépose de toutes les superstructures intérieures.

Sous les fondations de ces murs (1), la fouille confirma la succession des strates décrites précédemment (2), avec, toutefois, une déclivité dans la région occidentale. En surface, un premier décapage fut effectué dans l'argile, sur une profondeur d'environ m. 0,20. Venait ensuite une seconde couche de remplissage (ép. moy. m. 0,60), composée d'argile, de sable et d'éclats de grès. Des tessons sont apparus dans la zone N.-O. du mastaba (Salles I et II). Ils appartenaient tous aux profils habituels découverts dans l'édifice, soit, fragments de « terrine », de vases coniques, de vases à épaule; enfin, de coupes à bords relevés. On retrouvait, au-dessous, le banc de sable suivi d'un lit de gravier et, enfin, l'argile compacte rouge du gebel (niv. m. -1,70).

Le mur massif, qui séparait, en élévation, les Salles II et III, se poursuivait en infrastructure, formant un bourrage de briques, derrière la paroi N. du puits de construction (3).

Dans la cour intérieure, la fondation monolithique septentrionale fut également déposée. Le remplissage argileux, sous les briques de sol, a livré, à l'E. du massif de grès, quelques tessons de vases globulaires et de vases coniques.

Une mise à niveau générale fut effectuée dès l'apparition du gebel (prof. moy. m. - 1,70) sur toute la partie N.-O. du mastaba; soit, depuis le milieu de la cour intérieure jusqu'à la limite extérieure de l'enceinte occidentale. Une rampe avait été aménagée contre la muraille septentrionale pour faciliter l'évacuation des déblais.

⁽¹⁾ Une fondation était en pierre. Il s'agis- m. 0,25 de côté. sait d'un segment du mur occidental du couloir aux peintures, à l'endroit de sa jonction avec la tête E. du mur séparant les Salles I et II. Cette fondation comprenait une dalle (m. 0.40×0.40) et des blocs de grès d'env.

⁽²⁾ Cf. supra, § 2.

⁽³⁾ Un élément semblable, contre le mur oriental du même puits, a été signalé supra, § 3.3

1980

Une tranchée, orientée N.-S., fut ensuite ouverte dans l'axe de l'entrée qui donnait sur le couloir E.-O. A une profondeur d'environ m. — 5,20, nous avons constaté que le passage couvert ne comptait que trois dalles en place. Le dernier linteau, situé au N., semblait pris dans les vestiges d'une voûte en briques crues. Plus au N., on apercevait les traces de briques tombées. La poursuite des travaux présentait naturellement beaucoup d'analogies avec le dégagement du caveau. Dès le niveau m. — 5,40, des alignements de briques (larg. m. 0,40), formant les naissances de voûte, permettaient de circonscrire les limites de cette nouvelle chambre.

L'étroit passage de l'entrée (larg. moy. m. 0,65) se prolongeait sur m. 1,08 environ, puis, s'ouvrait sur une pièce orientée S.-N. (dim. m. 0,97 \times 4,10, soit sur une longueur totale proche de 10 coudées). La surface de la chambre était entièrement recouverte de fragments de briques déplacées qui formaient une couche très compacte. Le sol de la pièce était également dallé, en grès, avec une déclivité en direction de l'extrémité N. (niv. sup. m. - 5,78; inf. m. - 6,05). Le plafond de cette chambre était probablement beaucoup plus bas que celui du caveau; on ne compte, en effet, que deux assises de grès (soit une haut. d'env. m. 0,25) sous les lits de briques qui constituent les naissances de la voûte (cf. Pl. XXVIII, A).

La présence d'un matériel abondant et soigneusement rangé désignait, à l'évidence, le rôle de magasin attribué à cette chambre N.

Pas moins de huit meubles laissèrent des traces de leur dépôt dans cette pièce. En fait, ces vestiges se manifestaient sous la forme de fragments de bois stuqué ou simplement de stuc, pris dans l'argile. Le groupement et la disposition *in situ* des lots d'objets mis au jour permettent de supputer l'existence d'au moins cinq coffres, destinés au rangement de l'équipement funéraire du défunt.

Dans le passage, les tessons d'une coupe hémisphérique (Inv. N° 1093), déposée contre le montant E. de l'entrée, précédaient deux lames d'herminette en cuivre (Inv. N° 1064-65), apparemment posées sur le sol (niv. m. - 5,97). En face, contre l'embrasure occidentale, on apercevait, au niv. m. - 5,70, des traces de gypse (surf. env. m. 0,30 \times 0,30). A l'extrémité N. du passage, un coffre (dim. proches de m. 0,45 \times 0,30) était appuyé contre la paroi E. Il contenait, disposés pêle-mêle, vingt-trois vases d'albâtre, accompagnés d'un coquillage lamellibranche (Inv. N° 1016-1039 - cf. Pl. XXVIII, B).

Plus de la moitié de ces récipients étaient des vases à parfums ou à onguents, de forme fuselée (Inv. N° 1016-17; 1020; 1027-29; 1031; 1033-36; 1038-39); d'autres types étaient moins courants, tels un vase globulaire (Inv. N° 1021), une jarre ovoïde (Inv. N° 1023) ou une cruche (Inv. N° 1024). Il s'y trouvait également des mortiers (Inv. N°s 1022; 1030), dont un exemplaire qui avait conservé une meule et son pilon (Inv. N° 1019), à côté de gobelets (Inv. N°s 1025; 1032; 1037). Dans cette dernière catégorie, un objet retiendra particulièrement l'attention, par son inscription, gravée au nom du pharaon Neferkarê (Pépi II), et produit à l'occasion ou en commémoration du premier jubilé royal (Inv. N° 1018).

Dans le magasin lui-même, les traces blanchâtres d'un meuble stuqué (dim. env. m. 0,75 × 0,45) étaient perceptibles dans l'angle S.-O. de la pièce. En face, et à environ cinquante centimètres au N. du premier coffre, un second réceptacle abritait quatre vases d'albâtre. Malheureusement, la rupture du plafond voûté avait provoqué l'écrasement de la caisse et d'une partie de son contenu. C'est ainsi qu'un grand vase cylindro-conique fut découvert brisé (Inv. N° 1043). En revanche, son couvercle était intact. Il s'agit, en l'occurrence, d'un disque d'albâtre inscrit au prénom du roi Pépi II (Inv. N° 1042). Les trois autres vases réunissaient une cruche (Inv. N° 1041) et deux petites jarres (Inv. N°s 1040; 1044).

Au N.-O. de ce coffre, nous avons mis au jour deux autres caisses (dim. env. m. 0.55×0.35 et 0.60×0.25) qui se trouvaient sur le sol décalées l'une par rapport à l'autre. La première contenait des instruments de travail, tandis que la seconde était exclusivement réservée à des ustensiles de toilette. Le dégagement de ces pièces de cuivre s'est avéré très difficile; écrasés et soudés par oxydation, ces objets se clivaient en lamelles au moindre contact. Une fouille, par couches, a néanmoins fourni un matériel important.

Dans le coffre méridional, nous avons inventorié, disposés sur trois nappes, deux couteaux (Inv. N°s 1066-67); sept ciseaux (Inv. N°s 1068; 1071; 1076-77; 1079; 1081; 1086); deux lames d'herminette (Inv. N°s 1069; 1083); une enclume en pierre (Inv. N° 1072) et, enfin, cinq groupes de lames de silex, qui devaient, par leur disposition respective, être enchassées dans des supports de bois (?), constituant ainsi probablement des faucilles (1) (Inv. N°s 1078; 1082; 1084-85; 1092).

(1) Cf., par ex., Vandier, Manuel I, p. 85 et fig. 59.

Le coffre aux ustensiles de toilette livrait, dans sa couche supérieure, des miroirs en cuivre avec, peut-être, des étuis — ? — (Inv. N° 1073-74). Un miroir était emmanché (Inv. N° 1080). Dans l'angle S.-O. du réceptacle, apparaissait une plaquette rectangulaire, en pierre, à bords biseautés, identifiée comme rasoir (Inv. N° 1075). Au-dessous des miroirs, d'autres rasoirs, en cuivre, furent dégagés Un exemplaire complet, avec son manche en os (Inv. N° 1087) était entouré de quatre lames, dont trois brisées (Inv. N° 1088-91).

Le cinquième coffre (dim. env. m. 0,40 × 0,35), déposé au N. des objets de toilette, contre le mur occidental de la chambre, rassemblait encore quelques belles pièces du mobilier funéraire du gouverneur. Un vase thériomorphe, en albâtre (Inv. N° 1045), était placé contre le montant O. de la caisse. A l'E. de ce vase à parfums, quatre cruches en albâtre, réservées au même usage, étaient découvertes brisées (Inv. N° 1048-51). Un récipient avait conservé son couvercle (Inv. N° 1049). Contre la paroi opposée, dans l'angle N.-E., apparaissait un beau vase, en albâtre moucheté (Inv. N° 1047). L'extrémité S.-E., enfin, livrait une effigie de cynocéphale en serpentine. Le babouin est représenté assis sur un socle; une brève inscription, gravée sur une colonne, atteste le nom de Neferkarê° (Inv. N° 1046).

Un dernier meuble, en bois stuqué (dim. env. m. 0.75×0.50), occupait la zone septentrionale du magasin. En revanche, le fond de la pièce était apparemment vide.

Il reste, dans la description de ce local, à signaler le prélèvement, au sol, de plusieurs échantillons (bois, stuc, charbons et minerais) qui seront analysés ultérieurement).

§ 3.6 Le couloir Est-Ouest (secteur Ouest) et l'antichambre Ouest (Fig. 1 et Pl. XXIX, A)

Le sondage du puits de construction, qui avait amené la découverte des substructures, fut effectué au droit de la superposition des voûtes E.-O.; or, celles-ci recouvraient précisément le tronçon occidental du couloir E.-O. (cf. supra, § 3.3). La poursuite du dégagement de ce passage commandait donc la dépose de ce système de voûtes. Ce démontage demeurait toutefois subordonné à la connaissance de l'économie du dispositif souterrain dans ce secteur. A cet effet,

un nouveau sondage N.-S. fut tracé dans l'axe des voûtes et sur l'alignement intérieur de l'enceinte O. La tranchée fut creusée dans une argile de remplissage jusqu'à une profondeur de m. -4,22. A ce niveau apparaissait l'assise supérieure d'un massif de briques, orienté N.-S. Le parement de ce mur fut suivi sur m. 0,80.

A partir de m. — 5,02, un décalage des lits de briques, en direction de l'O., fut observé. Dans le même temps, on constatait que ce mur se prolongeait vers le N., au-delà du sondage, marquant ainsi la présence d'un élément architectural nouveau (cf. *infra*, § 3.7).

La limite occidentale de cette infrastructure étant relevée, il devenait dès lors possible d'entreprendre le démontage de la voûte. Celui-ci fit apparaître l'extrémité O. du couloir, située à environ m. 1,10 de l'angle N.-O. du caveau. Ce passage s'ouvrait sur une petite antichambre (dim. env. m. $1,50 \times 1,00$), dont le mur du fond correspondait avec le massif mis au jour dans le sondage.

Dans l'angle N.O. de cette pièce, un nouveau cheminement partait en direction du N.

Les murs de l'antichambre, dans la prolongation des parois du couloir, comptaient quelques lits de briques *in situ*, formant les naissances des couvertures. Au-dessous, cinq à six assises de blocs en grès, irrégulièrement équarris, composaient les supports eux-mêmes. Le sol de la pièce, à l'instar des précédents, était dallé en grès (cf. Pl. XXIX, A).

Le secteur occidental du couloir E.-O. livrait, à son tour, plusieurs éléments du mobilier funéraire. En face du caveau, au droit de la voûte, apparaissaient quelques poteries en terre cuite : une grande jarre, un vase conique et des coupes hémisphériques étaient disposés sur des meubles en bois stuqué (niv. m. -5,53-5,70). Au niveau du dallage (niv. moy. m. -5,78), on distinguait la silhouette de quatre meubles, dont deux coffres en bois. Le premier (dim. env. m. $0,35 \times 0,30$), placé contre le mur N. du couloir, contenait des pièces d'albâtre, incluant un bracelet (Inv. N° 1128), une palette à fard (Inv. N° 1129) et un vase à anses, découvert brisé, avec son couvercle (Inv. N° 1130). Le nettoyage des fragments de ce récipient devait livrer une nouvelle attestation du jubilé du roi Pépi.

La deuxième caisse (dim. env. m. 0.50×0.30) était déposée contre le mur S., près de l'angle N.-O. de la chambre funéraire. Elle renfermait dix-huit objets en cuivre oxydé (niv. sup. m. -5.72), soit : un miroir (Inv. N° 1123); un couteau

(Inv. N° 1116); neuf haches (Inv. N° 1117; 1121; 1124; 1126; 1127) et sept ciseaux (Inv. N° 1118-19; 1122; 1124-26).

Le dégagement de l'angle N.-O. du couloir révélait, enfin, la présence d'un grand vasc-hes (Inv. N° 1136), adossé à la paroi O. et précédé d'une aiguière (Inv. N° 1137-niv. m. -5,76). Les deux pièces, en cuivre, étaient brisées et fortement oxydées.

Le sol de l'antichambre demeurait caché par le dépôt, sur deux lits superposés, de jarres en terre cuite (cf. *infra*, \S 3.7). Un coffre (dim. env. m. 0,58 \times 0,32) avait été placé dans l'angle S.-O. de la chambre. Son contenu, presque complètement détruit par l'humidité, recelait quelques fragments d'étoffes, dont certaines parcelles rappellent la trame du lin.

§ 3.7 La chambre Nord-Ouest: le cellier (Fig. 1 et Pl. XXIX, B)

La découverte, dans le second sondage, d'une prolongation septentrionale du mur O. de l'antichambre demandait un complément de fouille dans le secteur N.-O. du mastaba. A partir de la plateforme de travail, située à l'altitude du gebel (cf. supra, § 3.5), une tranchée, orientée S.-N., fut ouverte au N. du sondage. Les premières briques de voûte étaient mises au jour à une profondeur d'environ m. — 5,20. L'extension de la fouille montrait ensuite un niveau complet de briques; celles-ci, quoique déplacées, étaient souvent complètes (module : m. 0,37-0,40 \times 0,20 \times 0,08). Une surface oblongue désignait alors la couverture d'une nouvelle salle.

La dépose des briques supérieures fit apparaître un second lit; par ailleurs, l'extrémité N. de la chambre révélait l'existence d'un mur E.-O., bâti jusqu'au niveau m. — 5,11. Plus élevé que ses retours latéraux, ce massif correspondait vraisemblablement à un mur de tête, contre lequel venaient s'appuyer les deux rouleaux, attestés par les deux lits de briques, de cette voûte *nubienne*. La préservation inattendue de cette couverture doit être, en partie, attribuée à la faible hauteur du plafond de la pièce, mais également à l'agencement singulier des jarres qui occupaient la totalité de l'espace disponible (cf. *infra*, dans le § et Pl. XXIX, B).

A partir de l'antichambre (cf. *supra*, § 3.6), un étroit passage (dim. env. m. $1,30 \times 0,55$) débouchait sur une salle allongée (dim. env. m. $3,25 \times 0,85$), orientée S.-E./N.O. Le sol y était dallé, avec une faible déclivité septentrionale

22

(niv. S. m. -5,84; niv. N. m. -5,97); les murs ne comptaient, à cet endroit, qu'une seule assise de grès, sous les lits de briques crues (module : *dito*, briques de couverture).

La chambre était remplie de jarres soigneusement disposées : deux files, formant la nappe supérieure, étaient calées dans les interstices d'un premier rang comprenant trois alignements parallèles. La pièce elle-même n'avait pas suffi à l'emmagasinage de ces vases : le couloir d'accès et l'antichambre avaient également accueilli leur lot, qui groupait, au total, quatre-vingt dix-neuf jarres (cf. Pl. XXIX, B).

Ces récipients de trois types différents (cf. Inv. N° 1106-11), découverts brisés dans la plupart des cas, étaient obturés à l'aide de couvercles plats, circulaires. La grande majorité de ces vases recelait encore des traces de graminées et autres ingrédients qui seront ultérieurement analysés.

§ 4. Les objets découverts dans la fouille

Il convient de préciser d'emblée que cette énumération ne constitue pas un inventaire *complet* du matériel exhumé durant la troisième campagne; seules les pièces mentionnées précédemment (*Inv. N*°) figureront ci-dessous. La forme distincte de cette présentation sommaire vise à alléger la description des travaux, tout en lui demeurant, bien entendu, complémentaire.

§ 4.1 Objets provenant du puits de construction (cf. supra, § 3.1)

Inv. N° 767. — Petit volatile, modelé en terre cuite (dim. : haut. cm. 6,0; long. cm. 9,0). Une cassure, à la hauteur des pattes, suggère sa présence à l'intérieur d'un récipient en forme de « terrine » (1).

Inv. N° 768. — Coupe à bec, en calcaire fin, profil hémisphérique à bord ourlé (ø cm. 15,5). (Pl. XXX, A).

Inv. N° 769. — Vase en albâtre, en forme de jarre, à fond plat et col retourné (haut. cm. 15,5). (Pl. XXX, B).

§ 4.2 Objets provenant du sous-sol de la chapelle méridionale (Salle IV — cf. supra, § 3.2)

Inv. Nos 780-790. — Vases globulaires, en terre cuite (haut. cm. 12,5 - 16,1).

(1) Cf. BIFAO 78 (1978) p. 68 et pl. XXXVI, c (Inv. Nº 6),

Inv. N° 791. — Vase en forme de jarre, à fond plat et épaule marquée, en terre cuite (haut. cm. 14,8).

Inv. N° 792. — Lot de 27 frag. d'aiguilles, en cuivre très oxydé, de longueurs variables (cm. 0,5 - 8,3; ø mm. 2). [Dans le même contexte, signalons encore la présence d'objets, dont l'identification demeure actuellement incertaine: Inv. N° 793: stylet de cuivre, dont une extrémité est renflée et arrondie (long. cm. 10,1; larg. max. cm. 1,4; ép. mm. 3). L'autre objet — Inv. N° 795 — épouse la forme d'une spatule en ivoire ou en os? (long. cm. 11,6; larg. max. cm. 3,1; ép. mm. 3)].

Inv. N° 796. — Pions de jeu (1), en faïence (certains ont conservé des traces de couleur verte), de deux types différents :

- huit pièces (y.c. un frag.) coniques, arrondies sur le dessus (ø cm. 2,2-2,4; haut. cm. 2,7-4,2).
- cinq pièces, coniques, avec une petite saillie ronde à la partie supérieure (ø cm. 2,0 2,4; haut. cm. 3,7 4,2).

Inv. N° 797. — Huit éléments composites, faits de tiges de cuivre enchâssées, en bout, dans des ossements. Il s'agit d'os longs, de la même espèce, pourvus d'épiphyses à l'une des extrémités; l'autre étant sectionnée, polie et arrondie autour de la pointe métallique. Un ensemble complet mesure env. cm. 7,0 - 8,0 (2).

Inv. N° 829. — Cruche, en calcaire siliceux (?), à fond plat, dont la lèvre est séparée de l'épaule par un col droit (haut. cm. 21,3).

Inv. N° 830. — Cruche, en albâtre fin, identique à la précédente (haut. cm. 17,0). (Pl. XXX, B).

Inv. N° 831. — Cruche, en albâtre fin, identique à la précédente, découverte brisée. Inv. N° 832. — Vase sphérique, en terre cuite, de forme trapue, dont l'épaule aplatie se détache par une arête vive. Le col évasé se termine par un bourrelet; il est surmonté d'un bouchon plat (haut. cm. 11,8) (3).

Inv. N° 889. — Cruche, en albâtre fin, de forme analogue au N° 829. Le col et le bord étaient brisés au moment de la découverte (haut. cm. env. 29,0). (Pl. XXX, B).

(1) Un lot semblable, comptant dix éléments, fut découvert dans un mastaba de la V° Dynastie, à Edfou. Cf. Alliot, *Tell Edfou* (FIFAO 9, 1933) p. 37 et pl. XXXI. Sur les jeux eux-mêmes, cf. Jéquier, BIFAO 19 (1922) p. 18-19 et Vandier, Manuel IV, p. 493 sq.
(2) Ces objets étaient probablement utilisés

(2) Ces objets étaient probablement utilisés comme poinçons. Un exemplaire analogue

fut publié par Petrie et Brunton in Sedment I, pl. XLIII, N° 94. Il est actuellement conservé à University College, Acc. n° 18155 (Communication du Dr. Geoffrey T. Martin, auquel j'adresse ici mes remerciements).

(i) Un échantillon du contenu a été prélevé en vue d'analyse.

§ 4.3 La céramique provenant du couloir Est-Ouest

L'aire dégagée a révélé la présence d'une vaisselle abondante (les N° Inv. indiquent ici l'enregistrement de pièces reconstituées). Cet ensemble comprenait :

- 4 vases coniques, à bords droits, modelés à la main dans une pâte très grossière;
- 12 vases à fonds plats et bords évasés (Inv. Nºs 819-20; 839-41; 884);
- 6 petits vases à fonds plats, épaules marquées et cols retournés, avec becs verseurs (Inv. N° 803-807);
- 4 vases globulaires (Inv. Nos 821; 878-80);
- 3 grandes jarres;
- 2 grandes coupes semi-sphériques (1) (Inv. N° 811 bis; 883);
- 4 coupes à fonds arrondis, avec épaules haut placées et lèvres droites (2) (Inv. N°s 838; 881-82);
- 8 bols (Inv. Nos 808-11; 823; 837);
- 5 supports de vases (Inv. Nos 812-15; 822).
- § 4.4 Objets provenant du caveau du Gouverneur (Chambre Sud, cf. supra, § 3.4)

§ 4.4.1 Ornements corporels découverts dans le sarcophage

(Dans l'énumération de ces parures, les composants sont réunis par emplacements et par types).

A. A la hauteur de la tête et du cou

Inv. Nos 926-27. — Perles en forme de barillet, en cornaline et agate (2 colliers).

Inv. Nos 928-929. — Perles discoïdes, en cornaline et agate (2 colliers).

Inv. Nº 930. — Petites perles de formes diverses en or, cornaline et faïence.

Inv. N°s 931-32; 944, 1-2. — Perles rondes, en faïence, plaquées d'une fine feuille d'or (3) (Ø max. mm. 7; min. mm. 2), montées avec un pendentif en cristal de roche et une amulette de cornaline en forme de main (4 colliers).

- (1) L'une contenait initialement un quartier de paleron de bœuf, attesté par la présence d'une omoplate.
- (2) Quelques os de volatile ont été recueillis dans l'un des récipients.
 - (3) Ce type de travail est connu, notamment

au Moyen Empire; cf. Vernier, *Bijoux et orfèvreries* I, *CGC* (1907), *CG* 52091, p. 44-5 et pl. XI. Sur l'emploi parcimonieux de l'or en bijouterie, cf. Vernier, *BIFAO* 25 (1925) p. 168-69.

Inv. Nº 933. — Perles allongées, en faïence, de section circulaire et de section carrée. Inv. Nºs 945, 1-8. — Petites perles cylindriques en faïence (8 colliers).

B. A la hauteur de la poitrine

1980

Ce lot rassemble cinq amulettes en or massif; chaque pièce possède un œillet rapporté, destiné à la suspension du bijou.

Inv. N° 920. — Représentation du dieu Heh. La divinité agenouillée tient deux pousses de palmier dans les mains (1) (dim.: haut. mm. 18; larg. mm. 22). (Pl. XXXI, A).

Inv. N° 921. — Représentation du dieu Thot, sous la forme d'un ibis sur un support (2) (dim. : haut. tot. mm. 24; larg. mm. 14). (Pl. XXXI, A).

Inv. N° 922. — Représentation d'un personnage nu, debout dans l'attitude de la marche (3); les bras tombent le long du corps, la main gauche est ouverte, tandis que la droite est fermée sur un élément qui a disparu (dim. : haut. tot., y.c. socle, mm. 19). (Pl. XXXI, A).

Inv. N° 923. — Représentation d'un chacal marchant (4) (Oupouaout) (long. mm. 22; haut. mm. 16). (Pl. XXXI, A).

Inv. No 924. — Œil-oudjat (5) (haut. mm. 15; long. mm. 18). (Pl. XXXI, A).

C. A la hauteur du bassin

Inv. N° 942. — Fragments de feuilles d'or, dont certains adhéraient à l'os iliaque, alors que d'autres recouvraient partiellement l'extrémité d'une phalange.

D. A la hauteur des jambes (respectivement des poignets)

Côté gauche: Un ensemble de cinq amulettes, soit:

Inv. Nº 938. — Un œil-oudjat et une tête de faucon, en cornaline, avec deux fragments non-identifiés en bois.

Inv. No 958. — Une croix-ankh, en or massif (haut. mm. 9).

(1) Le type est connu, cf. Petrie, *Amulets*, pl. IV, N° 59.

(2) Cf. Petrie, o.c., pl. XLII, N° 247 et Brunton, *Mostagedda*, pl. LVII, N° 542.

(3) L'effigie paraît désigner un homme (tenant un sceptre), plutôt qu'un enfant. On connaît toutefois, dans la statuaire d'enfants, une attitude voisine : celle d'un enfant debout

et nu, les bras tombant le long du corps avec les mains ouvertes [cf. Vandier (*Manuel* III, p. 91, G) qui cite Caire 149].

(4) Cf. Petrie, o.c., pl. XXXIX, N° 229. Cette amulette fut découverte dans un joint du dallage, sous le cercueil.

(5) Cf. Petrie, o.c., pl. XXIV, N° 139 e.

23

Côté droit:

Inv. N°s 939-41. — Un collier comprenant des amulettes et des perles. Les amulettes sont en cornaline et en quartz. Les formes sont variées : poings fermés, jambe, œil-oudjat, faucon, têtes d'animaux, poissons et coquillages. Les perles sont en faïence recouverte d'or, en cornaline, agate, quartz et pâte émaillée. (Pl. XXXI, B).

E. A la hauteur des pieds (respectivement des chevilles)

Inv. Nos 934-37; 957; 959-65. — Perles et amulettes étaient, dans ce cas, regroupées dans la région du pied droit. La diversité de ces petites amulettes est remarquable. Ainsi, la catégorie des parties du corps humain est-elle bien représentée (visages, œil-oudjat, mains ouvertes, poings, cœurs et jambes voisinent); ce n'est, bien entendu, pas la seule. On y trouve également des mammifères; des oiseaux; des poissons et des invertébrés. Adroitement façonnés, ces petits objets sont taillés dans des pierres dures, telles que la cornaline ou l'agate. D'autres sont en ébène ou en faïence, parfois plaquées d'or. La variété est analogue dans le lot des perles qui sont confectionnées dans les matériaux énumérés précédemment, auxquels on ajoutera le cuivre et la pâte émaillée. (Pl. XXXI, B).

§ 4.4.2 Objets déposés dans la proximité immédiate du défunt

Inv. N° 842. — Vase trapu, en gneiss (ou évent. en serpentine), à fond plat, dont l'épaule s'incline horizontalement avant de former la lèvre. Un filet est incisé sous l'épaule (haut. cm. 10,4; ø cm. 19,4).

Inv. N° 843. — Chevet à colonnette, en calcaire (1). Base rectangulaire (dim. : cm. 14,7 \times 6,5 \times 2,5); colonnette cannelée, légèrement conique (\emptyset base cm. 5,6; sommet cm. 3,6) et appuie-tête, découvert brisé en trois morceaux (dim. : cm. 14,5 \times 5,8). Haut. tot. cm. 17,4. Une inscription verticale, légèrement gravée sur la colonnette, livre le texte suivant :

Inv. N° 893. — Modèle de palette de scribe, en albâtre $^{(3)}$ (dim. : cm. 24,7 \times 5,2 \times 1,2). Les godets à encre sont représentés au moyen de deux pastilles en pierre. Les pinceaux

(1) Les exemplaires semblables sont nombreux: cf., par ex., Alliot, FIFAO 9 (1933) pl. XXXII; Jéquier, BIFAO 19 (1922) p. 101 et Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II (1929), pl. I et XIII. En dernier lieu, Schlögl, Le Don du Nil (Art égyptien dans

les Collections suisses, 1978) Nº 113.

- (2) Ou éventuellement un déterminatif.
- (3) Sur les palettes de scribe, cf. Glanville, *JEA* 18 (1932) p. 53-61; Jéquier, *BIFAO* 19 (1922) p. 101.

sont très sommairement figurés par des incisions verticales et parallèles (Pl. XXXII, A). Sur le plat de l'étui, un texte, gravé sur trois lignes, livre la titulature et le nom du Gouverneur de l'Oasis:

L'écriture du nom propre utilise une graphie cursive qui soulève un problème de lecture $^{(1)}$. Sur la palette, le premier signe est gravé \downarrow . Il est, en revanche, tracé \downarrow ; \downarrow sur la seconde palette et sur un chevet (cf. *infra*, Inv. Nos 897 et 899) et pourrait alors correspondre à \downarrow (P 8) ou à \downarrow (S 43). Toutefois, la comparaison de \downarrow avec les hiéroglyphes signalés révèle, dans l'épigraphie monumentale, de bonnes similitudes avec \downarrow .

Sous la VI° Dynastie, \oint est parfois tracé \oint ; cf., par ex., Urk. I, 217, 2; 218, 4; 225, 17 [= CAA, Hildesheim, 3, 122 (photo)]; Urk. I, 269, 5; et la var. \oint in Urk. I, 266, 16 (= Petrie, Athribis, pl. 6, 1. 6). Pour la PPI, cf. également Urk. I, 305, 18 et pour la XI° Dynastie, cf. Clère-Vandier, TPPI, § 16, p. 11, col. 5 (\oint); § 17, p. 13, l. 3; § 18, p. 14, l. 4 (\oint); § 20, p. 15, l. 9; § 23, p. 19, col. 11 (\oint) et § 32, p. 46, l. 9. [La forme \oint pour \oint est, pour sa part, bien connue; cf., par ex., Jéquier, f in f

Dans l'onomastique, enfin, *Mdw-nfr* est attesté, à l'A.E., dès la V° Dynastie, à l'inverse de *Hrw(·i)-nfr;* cf. Ranke, *PN* I, p. 167, 27; II, p. 363 et Junker, *Gîza* VI, p. 218. Dans ces mentions, *mdw* est tracé ainsi : [(Junker, *o.c.*, Abb. 85-6); [(Curto, *Gli scavi italiani a el-Ghiza*, pl. XXV) et [(Selim Hassan, *Gîza* III, pl. XXXVII).

Il semble donc, tout au moins provisoirement, que la lecture Mdw-nfr puisse être retenue.

Inv. Nº 894. — Grand vase cylindro-conique, en albâtre, à fond plat débordant, profil légèrement cintré, à col plat retourné (haut. cm. 19,9).

Inv. N° 895. — Chevet à colonnette, en calcaire, haut. cm. 21,6 (dito Inv. N° 843).

Inv. Nº 896. — Chevet à colonnette, en calcaire, haut. cm. 19,4 (dito Inv. Nº 843).

Inv. N° 897. — Modèle de palette de scribe, en albâtre (dim. : cm. $21,2 \times 5,1 \times 0,9$). Exécution soignée; les godets à encre sont également constitués de deux pastilles en pierre et les pinceaux sont représentés alignés dans leur étui. Le texte suivant est gravé sur une colonne :

Inv. Nº 898. — Chevet à colonnette, en albâtre, haut. cm. 15,5 (dito Inv. Nº 843).

(1) Cf. Vercoutter, *BIFAO* 79 (1979) p. 368. — (2) Cf. supra, Inv. N° 893.

Inv. N° 899. — Chevet à colonnette, en albâtre (Pl. XXXII, B), haut. cm. 19,5 (dito Inv. N° 843). Une inscription verticale, gravée sur la colonnette, fournit le texte suivant :

Inv. N° 900-901. — Nécessaire de toilette, incluant deux palettes à fard (dim. ext. : cm. $4.7 \times 2.1 - 2.2$; $6.1 \times 4.1 - 5.0$) et deux petits vases à kohol, en albâtre, en forme de petite jarre, à fond plat (2) (haut. cm. 2.5 et 3.0). (Pl. XXXIII).

Inv. N° 919. — Fragments d'un miroir en cuivre (ø cm. 30,0), avec son manche en ivoire, également brisé (long. tot. cm. 37,0).

§ 4.4.3 Equipement funéraire découvert dans le secteur Sud du Caveau

Inv. N° 903. — Vase, en albâtre, à fond plat, bords évasés, épaule, col droit et lèvre retournée. Découvert brisé (haut. cm. 12,1). (Pl. XXX, C).

Inv. N° 904. — Cruche, en albâtre, à fond plat, col droit et bord ourlé (haut. cm. 15,8). (Pl. XXXIII).

Inv. Nº 905. — Petit vase fuselé, en albâtre, extrémité arrondie, à bord marqué (haut. cm. 9,0). (Pl. XXXIII).

Inv. Nº 906. — Petite jarre, en albâtre, à bord haut (haut. cm. 5,1). (Pl. XXXIII).

Inv. N° 907. — Petite jarre, en albâtre, *dito* Inv. N° 906; un éclat recollé (haut. cm. 7,1). (Pl. XXXIII).

Inv. Nº 908. — Fragments de vase en albâtre.

Inv. Nº 909. — Petite jarre, en albâtre, dito Inv. Nº 906 (haut. cm. 6,8). (Pl. XXXIII).

Inv. N° 910. — Coupe à bec, en albâtre, profil en segment de sphère; un rétrécissement précède le bord évasé (3). Découverte brisée (ø cm. 12,0).

Inv. Nº 911. — Petit gobelet, en albâtre, à fond plat, et bords droits évasés (haut. cm. 4,2).

Inv. N° 912. — Cruche fuselée, en albâtre, à fond pointu et col évasé (haut. cm. 22,0). (Pl. XXXIII).

Inv. N° 913. — Petit vase fuselé, en albâtre, à bord haut (haut. cm. 12,1). (Pl. XXXIII). Inv. N° 914. — Petit vase fuselé, en albâtre, avec renflement à la base du col droit (haut. cm. 9,3). (Pl. XXXIII).

(2) Pour des exemples semblables, cf. Vandier d'Abbadie, Catalogue des objets de toilette égyptiens, p. 75, N° 254; p. 83, N° 297.

(3) Des coupes analogues furent découvertes dans la vaisselle de la reine Neit; cf. Jéquier, *ASAE* 34 (1934) p. 109.

⁽¹⁾ Dito, note 2, p. 119.

Inv. Nº 915. — Petit vase fuselé, en albâtre, à bord haut. Découvert brisé.

Inv. N° 916. — Vase trapu, en serpentine et talc (?), à fond plat, avec retour horizontal après l'épaule, lèvre arrondie et retournée sur la panse — restaurations de surface, consécutives à des désagrégations superficielles (haut. cm. 13,2; Ø cm. 19,3). (Pl. XXX, D).

Inv. N° 917. — Vase, en albâtre, à fond plat, dont l'épaule s'incline vers l'intérieur pour former la lèvre. Découvert brisé (haut. env. cm. 24,0).

Inv. Nº 918. — Lot de onze (?) lames d'herminette, en cuivre. (Les dimensions d'une lame nettoyée sont les suivantes : long. totale cm. 14,0; larg. max. cm. 4,4; larg. à l'emmanchement : cm. 1,7).

Inv. Nº 946. — Coupe semi-sphérique, en terre cuite (haut. cm. 10,0).

Inv. Nº 947. — Vase conique, fond arrondi et bords droits (haut. cm. 28,0).

Inv. N° 948. — Coupe semi-sphérique, t.c. (ø cm. 26,0).

Inv. Nº 949. — Dito Inv. Nº 948 (haut. cm. 13,0).

Inv. Nº 950. — Dito Inv. Nº 948 (haut. cm. 16,5).

Inv. N° 951. — Dito Inv. N° 948 (ø cm. 26,0).

1980

Inv. Nº 952. — Dito Inv. Nº 947 (haut. cm. 25,8).

Inv. N° 953. — Jarre en terre cuite (haut. cm. 51,0).

Inv. Nº 954. — Dito Inv. Nº 953 (haut. cm. 28,0).

Inv. Nº 955. — Dito Inv. Nº 953 (haut. cm. 27,8).

§ 4.5 Objets provenant du magasin (Chambre Nord, cf. supra, § 3.5)

Inv. N° 1016. — Petit vase fuselé, en albâtre, à fond plat et bord haut (haut. cm. 11,3). (Pl. XXXIV).

Inv. Nº 1017. — Vase fuselé, dito Inv. Nº 1016 (haut. cm. 16,8). (Pl. XXXIV).

Inv. N° 1018. — Gobelet cylindro-conique, en albâtre, à fond plat débordant, profil légèrement cintré, à col plat retourné (haut. cm. 13,7; ø max. cm. 9,7). (Pl. XXXV, A). Une inscription, gravée sur la paroi, dessine un tableau rectangulaire, encadré par le ciel, la terre et les deux sceptres-ouas. Ce panneau contient une partie de la titulature de Pépi II, avec son nom d'intronisation, à droite (Nfr-k3-R°) et son nom d'Horus, au centre (Ntry-h'w). A gauche, figure une attestation de la première fête-sed (1). L'inscription s'achève sur une épithète incisée horizontalement (fig. 2).

(1) Un texte identique est gravé sur un vase conservé au Musée du Louvre (Inv. 657 = Urk. I, 115, 6-7). Sur les vases de Pépi II, cf. aussi GLR I, p. 172-3, N° 12-15; Kaplony,

MDIK 20 (1965) p. 35-6; 38-9 et James, Corpus of hieroglyphic Inscriptions in the Brooklyn Museum, I, N° 69 B, pl. XXVI.

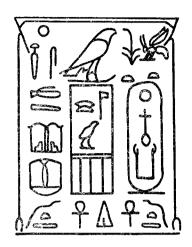


Fig. 2.

Inv. N° 1019, 1-3. — Mortier, en albâtre, à fond débordant légèrement et col plat retourné (haut. cm. 8,5). L'intérieur contenait une petite meule, en forme de disque (ø cm. 3,9; ép. cm. 0,9) et un pilon, également en albâtre (long. cm. 8,7; ø min. cm. 0,6; max. cm. 1,3). (Pl. XXXV, A).

Inv. Nº 1020. — Petite jarre, en albâtre, à fond pointu et bord haut (haut. cm. 7,2). (Pl. XXXIV).

Inv. Nº 1021. — Vase globulaire, en albâtre, à fond marqué, col droit et lèvre horizontale large (haut. cm. 12,2). (Pl. XXXV, A).

Inv. N° 1022. — Mortier, en albâtre, *dito* Inv. N° 1019, 1 (haut. cm. 6,3). (Pl. XXXV, B).

Inv. Nº 1023. — Jarre ovoïde, en albâtre, à fond marqué, col évasé et bord arrondi (haut. cm. 15,2). (Pl. XXXV, A).

Inv. Nº 1024. — Cruche, en albâtre, à fond arrondi, dont les parois se rétrécissent jusqu'au col qui est évasé (haut. cm. 11,3). (Pl. XXXV, A).

Inv. Nº 1025. — Gobelet cylindro-conique, en albâtre, de forme élancée; fond plat débordant, petit col retourné (haut. cm. 8,0). (Pl. XXXV, B).

Inv. No 1026. — Coquillage lamellibranche (1) (dim. cm. 4,5).

Inv. N° 1027. — Petit vase fuselé, en albâtre, *dito* Inv. N° 1016 (haut. cm. 9,0). (Pl. XXXIV).

Inv. Nº 1028. — Vase fuselé, dito Inv. Nº 1016 (haut. cm. 13,6). (Pl. XXXIV).

Inv. Nº 1029. — Petit vase fuselé, en albâtre, *dito* Inv. Nº 1016 (haut. cm. 10,5). (Pl. XXXIV).

Inv. Nº 1030. — Mortier, en albâtre, dito Inv. Nº 1019, 1 (haut. cm. 6,0). (Pl. XXXV, B).

Inv. Nº 1031. — Petit vase fuselé, en albâtre, extrémité arrondie, à bord marqué (haut. cm. 9,0). (Pl. XXXIV).

Inv. Nº 1032. — Gobelet cylindro-conique, en albâtre, à fond plat débordant et col retourné (haut. cm. 8,1). (Pl. XXXV, B).

Inv. N° 1033. — Petit vase fuselé, en albâtre, *dito* Inv. N° 1031 (haut. cm. 9,0). (Pl. XXXIV).

Inv. N° 1034. — Petit vase, en albâtre, à fond plat, parois évasées, avec épaule, sans col (haut. cm. 7,6). (Pl. XXXIV).

(1) Cf. Jéquier, ASAE 34 (1934) p. 111 et Vandier, Manuel I, p. 74, qui signale que des

coquillages de ce type, au Néolithique, étaient utilisés comme cuillers ou épuisettes.

Inv. N° 1035. — Petite jarre, en albâtre, à bord haut (haut. cm. 5,4). (Pl. XXXIV). Inv. N° 1036. — Petit vase fuselé, en albâtre, *dito* Inv. N° 1031 (haut. cm. 10,0). (Pl. XXXIV).

Inv. Nº 1037. — Petit gobelet, en albâtre, à fond plat et bord droit évasé (haut. cm. 4,5). (Pl. XXXV, B).

Inv. Nº 1038. — Cruche, en albâtre, à fond plat, col légèrement évasé et bord ourlé (haut. cm. 7,4). (Pl. XXXIV).

Inv. N° 1039. — Cruche, en albâtre, à fond plat, extrémité arrondie, à bord marqué (haut. cm. 10,7). (Pl. XXXIV).

Inv. Nº 1040. — Jarre ovoïde, en albâtre, col évasé et bord arrondi (haut. cm. 10,5). (Pl. XXXIV).

Inv. N° 1041. — Cruche fuselée, en albâtre, à fond pointu et col évasé (haut. cm. 13,9). (Pl. XXXIV).

Inv. Nº 1042. — Couvercle discoïde (1), en albâtre (ø cm. 13,5; ép. cm. 0,4). Une inscription médiane, faiblement incisée, livre le texte suivant, enfermé dans un cartouche :

Inv. N° 1043. — Fragment d'un grand vase cylindro-conique, en albâtre, à fond plat débordant et col plat retourné (le couvercle, Inv. N° 1042, fut découvert sur le col brisé de ce vase). La surface extérieure du fond de ce vase porte, dans sa partie centrale, l'hiéroglyphe [] (2).

Inv. Nº 1044. — Petite jarre, en albâtre, à col droit et bord ourlé (haut. cm. 7,5). (Pl. XXXIV).

Inv. Nº 1045. — Vase à parfums, thériomorphe, en albâtre. La représentation est celle d'une guenon (cercopithèque) étreignant son petit (3). Le couvercle, maintenu en place par des concrétions anciennes, est pourvu d'un trou circulaire dans sa partie centrale. L'arrière du vase était brisé lors de la découverte; trois éclats dorsaux furent restaurés et recollés par A. Youssef (haut. tot. cm. 16,9; larg. cm. 6,5). (Pl. XXXVI, A).

Inv. Nº 1046. — Objet en pierre verte dure (serpentine) à l'effigie d'un cynocéphale assis sur un socle (4). Les yeux du babouin, en cristal de roche, sont rapportés.

(I) Pour d'autres exemplaires, cf. GLR I, p. 172-73, N° X; XIV B et XV B; James, Corpus, N° 69 A.

(2) Des marques semblables ont été signalées par Jéquier, *ASAE* 34 (1934) p. 98-9, fig. 4 et p. 102 et Fischer, *CdE* 36/71 (1961), 19-22.

(3) Un vase identique, inscrit au nom du roi Mérenrē', est conservé au Metropolitan Museum of Art (MMA 30.8.134); cf. Hayes,

The Scepter of Egypt, I (1953) p. 128, fig. 78 et Desroches-Noblecourt in Le temps des pyramides (1978) p. 257, fig. 250. Sur la comparaison de ces pièces, cf. mon article dans le Livre du Centenaire de l'IFAO, à paraître.

(h) Cet objet sera étudié dans ma contribution au *Livre du Centenaire* de l'IFAO, à paraître.

L'extrémité supérieure du museau manque. Le flanc gauche accusait une cassure mais l'éclat; découvert à proximité fut replacé par A. Youssef. Les fesses du babouin étaient constituées de deux pastilles de faïence; celle de gauche est absente.

L'objet est creux (haut. tot. cm. 11,7). (Pl. XXXVI, B). Une colonne d'hiéroglyphes, gravée sur le devant du camail, livre le texte suivant :

Inv. N° 1047. — Vase ovoïde, en albâtre moucheté, à col droit et lèvre horizontale large (haut. cm. 9,4). (Pl. XXXVI, C).

Inv. N°s 1048-51. — Fragments de quatre vases d'albâtre, en forme de cruches; le N° 1049 a conservé son bouchon d'albâtre, scellé au col.

Inv. Nº 1064. — Lame d'herminette, en cuivre (long. cm. 17,0).

Inv. Nº 1065. — Dito Inv. Nº 1064 (long. cm. 15,7).

Inv. Nº 1066. — Couteau en cuivre, à manche recourbé; la lame est brisée (long. cm. 15,5).

Inv. Nº 1067. — Dito Inv. Nº 1066 (long. cm. 19,0).

Inv. Nº 1068. — Ciseau (?) en cuivre (long. cm. 9,5).

Inv. Nº 1069. — Dito Inv. Nº 1064 (long. cm. 14,4).

Inv. Nº 1071. — Dito Inv. Nº 1068 (long. cm. 10,0).

Inv. Nº 1072. — Enclume en pierre polie (long. cm. 14,0).

Inv. Nº 1073. — Miroir en cuivre (ø cm. 18,5).

Inv. Nº 1074. — Dito Inv. Nº 1073 (ø cm. 15,0).

Inv. N° 1075. — Rasoir rectangulaire en pierre dure $^{(1)}$ (dim. : cm. 5,3 \times 3,6). dont une des faces affecte la forme d'une pyramide tronquée (ép. max. cm. 0,6; min. cm. 0,1).

Inv. Nº 1076. — Dito Inv. Nº 1066 (long. cm. 16,5).

Inv. Nº 1077. — Dito Inv. Nº 1066 (fragments).

Inv. Nº 1078. — Groupe de cinq silex taillés, destinés à être enchâssés (dim. : 4,3/4,6 - 2,6/3,4).

Inv. Nº 1079. — Dito Inv. Nº 1066 (long. cm. 15,5).

Inv. Nº 1080. — Dito Inv. Nº 1073 (ø cm. 17,2).

Inv. Nº 1081. — Dito Inv. Nº 1066. Fragment (long. cm. 8,0).

(1) Des rasoirs analogues furent découverts dans la tombe de la reine Hetepheres; trois sont en or (1151; 1159 et 1161), quatre autres sont en cuivre (751; 1112-13 et 1152); cf. Reisner-Smith, Giza II, p. 45, fig. 45 et

pl. 40 a; c. Autres exemplaires en silex et en bronze: cf. Kaiser, Aegyptisches Museum Berlin (1967), p. 29, N° 249-50 et pl.; Vandier d'Abbadie, Catalogue des objets de toilette égyptiens, p. 165, N° 743.

Inv. Nº 1082. — Groupe de trois silex taillés. *Dito* Inv. Nº 1078 (dim.: 3,4/3,5 - 3,7/3,8).

Inv. Nº 1083. — Dito Inv. Nº 1064 (long. cm. 13,5).

Inv. Nº 1084. — Groupe de quatre silex taillés, *dito* Inv. Nº 1078 (dim. : cm. 3,0/3,6 - 2,2/2,7).

Inv. N° 1085. — Groupe de quatre silex taillés, *dito* Inv. N° 1078 (dim. : cm. 2,8/2,9 - 2,5/3,2).

Inv. Nº 1086. — Dito Inv. Nº 1068 (long. cm. 14,5).

Inv. Nº 1087. — Rasoir, en cuivre, avec son manche en os et ivoire, découvert brisé (1) (long. tot. cm. 20,2; lame long. cm. 11,5).

Inv. Nº 1088. — Lame de rasoir, en cuivre (long. cm. 15,0).

Inv. Nº 1089. — Dito Inv. Nº 1088. Fragment (long. cm. 3,3/6,0).

Inv. Nº 1090. — Dito Inv. Nº 1088. Fragment (long. cm. 6,5).

Inv. Nº 1091. — Dito Inv. Nº 1088. Fragment (long. cm. 4,5).

Inv. N° 1092. — Groupe de quatre silex taillés, dito Inv. N° 1078 (dim. : cm. 1,2/2,1 - 2,0/2,1).

Inv. Nº 1093. — Coupe hémisphérique, en terre cuite, découverte brisée (ø env. cm. 35,0; haut. env. cm. 16,0).

§ 4.6 Objets provenant du couloir Est-Ouest (secteur occidental), de l'antichambre Ouest et du cellier (Chambre Nord-Ouest; cf. supra, §§ 3.6 et 3.7)

Inv. Nº 1128. — Bracelet d'albâtre, en forme d'anneau (ø ext. cm. 10,1; section ø cm. 1,5).

Inv. N° 1129. — Palette à fard, en albâtre, de section rectangulaire avec angles arrondis à une extrémité (dim. : cm. $15,3 \times 6,5 \times 1,6$).

Inv. N° 1130. — Vase de forme allongée, en albâtre, à fond plat, dont la lèvre est séparée de l'épaule par un col. Deux anses sont attachées à la panse. Le récipient est décoré au moyen de liens qui entourent le vase (2). Une triple ligature est gravée sous l'épaule, tandis que des liens doubles sont incisés aux attaches inférieures des anses et au bas des parois. Le vase fut découvert écrasé. Il était accompagné d'un couvercle circulaire, bombé.

(1) Un exemplaire analogue fut découvert dans la Nécropole d'Assiout; cf. Chassinat-Palanque, *MIFAO* 24 (1911) p. 112, N° 9 et pl. XXIII, 3.

(2) Un décor identique figure sur un vase inscrit au nom de Pépi I^{er}; cf. Jéquier, ASAE 34 (1934) p. 102-3 et fig. 11. La panse du vase est inscrite; des concrétions empêchent actuellement la reconstitution du texte. Toutefois, deux groupes de fragments livrent les mentions ci-contre (fig. 3).

Inv. N° 1116. — Couteau (?), en cuivre, à manche droit (long. cm. 23,0).

Inv. N° 1117. — Hache de cuivre (dim.: cm. 11,5 \times 11,1).

Inv. Nº 1118. — Ciseau (?), en cuivre (long. cm. 12,5).

Inv. Nº 1119. — Dito Inv. Nº 1118 (long. cm. 13,0).

Inv. Nº 1120. — *Dito* Inv. Nº 1118. Fragment (long. cm. 8,5).

Inv. N° 1121. — Dito Inv. N° 1117 (dim.: cm. 13,5 \times 12,1).

Inv. Nº 1122. — Dito Inv. Nº 1118 (long. cm. 10,5).

Inv. Nº 1123. — Miroir, en cuivre (ø cm. 13,0).

Inv. N° 1124. — Hache et ciseau soudés par oxydation (dim. max. : cm. 13,0 \times 12,5).

Inv. Nº 1125. — Dito Inv. Nº 1118 (long. cm. 16,5).

Inv. N° 1126. — Dito Inv. N° 1124 (dim. max. : cm. 10.5×10.5).

Inv. Nº 1127. — Groupe de cinq haches de cuivre, soudées par oxydation.

Inv. N° 1136. — Grand vase-hes, découvert brisé au pied et au col, fortement oxydé (haut. env. cm. 43,0).

Inv. Nº 1137. — Aiguière, en cuivre, découverte écrasée et brisée, fortement oxydée.

Inv. Nº 1106. — Grande jarre, en terre cuite, à fond plat, épaule médiane convexe et lèvre retournée (haut. cm. 32,0).

Inv. Nº 1108. — Jarre ovoïde, en terre cuite, à fond plat, parois évasées droites, épaule convexe et lèvre retournée (haut. cm. 28,5).

Inv. N° 1111. — Jarre sphérique, en terre cuite, à fond marqué et lèvre retournée (haut. cm. 25,0).

§ 5. Conclusion (Pl. XXXVII)

L'importance des résultats acquis, respectivement des problèmes soulevés, suscite de nombreuses investigations et plusieurs hypothèses.

Il convient donc, avant de les formuler, de souligner le caractère provisoire de certaines idées exprimées à l'issue des travaux de cette saison.

Considérant l'architecture de l'infrastructure du mastaba V, on note une différence de construction d'avec les tombes en four de la Nécropole de Sakkara-Sud,

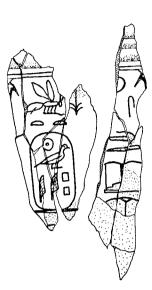


Fig. 3.

précédemment signalées ⁽¹⁾. Dans ces sépultures, la superposition des voûtes en briques crues servait d'arcs de décharge sur les plafonds dallés de l'appartement funéraire, ce qui n'est pas le cas dans le mastaba V. L'emploi de cette technique de couverture n'est d'ailleurs peut-être pas étrangère au mode de travail à ciel ouvert, tel qu'il fut pratiqué à Sakkara ⁽²⁾. Des indices semblables, concernant l'édification de chambres souterraines, bâties dans une excavation de grandes dimensions, sont perceptibles à Balat, dans le mastaba III, de Khentika ⁽³⁾. Ce sont eux qui ont prévalu dans l'élaboration du programme de travail de cette campagne. Toutefois, deux observations pourraient, me semble-t-il, modifier ce point de vue dans le cas du mastaba V.

D'une part, dans les coupes et talus dressés à l'intérieur des enceintes du mastaba, on a noté (cf. *supra*, §§ 2; 3.4 et 3.5) la présence de strates (couches de sable et de gravier) qui ne paraissent pas avoir été perturbées, notamment par la creuse d'une excavation antique.

D'autre part, il convient de revenir sur l'existence du puits occidental, que j'ai nommé « puits de construction » (cf. *supra*, § 3.1), dont la fonction exacte reste à établir. Un emploi funéraire n'est peut-être pas à écarter définitivement : si la partie maçonnée de ce puits est étroitement liée aux murs des chapelles (Salles III et IV), il n'est cependant pas encore absolument prouvé que cet ensemble soit contemporain des autres superstructures (4). A cet égard, des exemples de remplois sont visibles dans la Nécropole. La poursuite d'un sondage de vérifications (5), prévue dans la prochaine campagne, devrait, en principe, résoudre cette question.

Notons, pour terminer, que des résultats négatifs, additionnés à l'absence de bouleversements dans les couches de terrain, confirmeraient l'utilité d'un puits de construction : l'infrastructure aurait alors été creusée en galeries, à partir des puits, pour être ensuite aménagée.

- (1) Cf. le deuxième rapport préliminaire [BIFAO 79 (1979) p. 61].
- (2) Cf. Jéquier, *Tombeaux de particuliers* . . . , p. 30.
- (3) *Dito* note 1, § 2.3.2. [Cf. également Castel, *BIFAO* 78 (1978) p. 35-6].
 - (1) En effet, l'alignement des murs des

chapelles diffère légèrement de l'orientation générale des enceintes du mastaba [cf. la fig. 1 in BIFAO 78 (1978) entre les pp. 76-7].

(5) Des briques et des tessons ont été découverts au-delà du mur O. de l'antichambre, à l'altitude m. — 5,45.

La seconde orientation de travail, lors de la prochaine campagne, visera le dégagement oriental du couloir Est-Ouest (cf. *supra*, §§ 3.3 et 3.6) et son raccordement avec le puits funéraire, creusé dans le sous-sol de la cour intérieure (cf. Pl. XXXVII).

Enfin, parmi les résultats immédiats, l'apport des rares inscriptions occupe, bien entendu, une place de choix.

La fouille du mastaba V a, en effet, révélé l'existence d'un gouverneur inconnu jusqu'ici. Le nom de *Mdw-nfr* vient donc enrichir d'une mention nouvelle l'inventaire des gouverneurs de l'Oasis, dressé par Ahmed Fakhry (1).

En outre, quelques pièces inscrites du mobilier funéraire de *Mdw-nfr* autorisent le rattachement de sa carrière au long règne de Pépi II ⁽²⁾. De plus, la présence, dans la Chambre Nord, d'un gobelet, émis à l'occasion ou en commémoration du premier Jubilé royal, fournit une précieuse indication de datation pour la construction du mastaba V ⁽³⁾. Celle-ci s'inscrit vraisemblablement à l'intérieur d'une tranche chronologique comprenant la célébration des deux premiers jubilés de Pépi II; soit, approximativement entre 2225 et 2200 av. J.-C. ⁽⁴⁾.

D'une façon générale, remarquons enfin que la confrontation ultéricure des informations issues du secteur septentrional avec le dégagement des mastabas voisins favorisera non seulement l'examen du développement de la Nécropole de Qila al-Dabbeh, mais également celui du site urbain de Aïn Aseel.

⁽¹⁾ In Textes et Langages de l'Egypte pharaonique (BdE 64/2) p. 221.

⁽²⁾ Cf. supra, §§ 4.5-6, Inv. N° 1042; 1046 et 1130.

⁽³⁾ Cf. supra, § 4.5, Inv. N° 1018,

⁽⁴⁾ Sur cette datation, cf. Hornung-Staehelin, Studien zum Sedfest (AH 1/1974) p. 86 et Hornung, Grundzüge der ägyptischen Geschichte (1978) p. 160.



A. — Dépose des superstructures du secteur meridional. Vue en direction de l'Est (Cliché J.-F. Gout).



 B. — Le puits de construction avec la fouille en sondage.
 Vue en direction de l'Est (Cliché J.-F. Gout).



 A. — Fouille de l'infrastructure avec la voûte du puits de construction, le couloir E.-O. et l'encadrement de porte (Cliché J.-F. Gout).



B. — Le couloir E.-O. et la voûte du puits de construction. Vue en direction de l'Ouest (Cliché J.-F. Gout).



A. — Chambre Sud, Secteur septentrional : le sarcophage et les objets in situ (Cliché J.-F. Gout).



B. — Chambre Sud, Secteur méridional : l'équipement funéraire du caveau (Cliché J.-F. Gout).



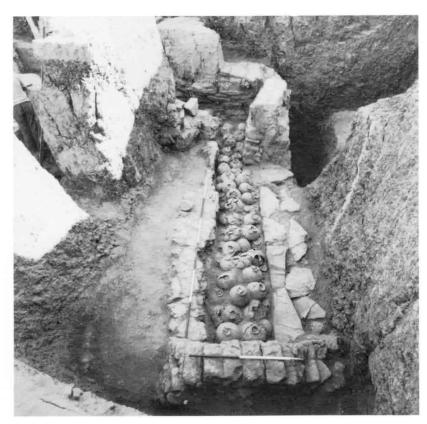
A. — Chambre Nord : le magasin, vu en direction du Sud (Cliché J.-F. Gout).



 B. — Chambre Nord : le lot des vases de l'entrée du magasin (Cliché J.-F. Gout).



A. — L'extrémité occidentale du couloir E.-O., l'antichambre et (dans l'angle supérieur gauche) l'accès au cellier (Cliché J.-F. Gout).



 B. — Chambre Nord-Ouest : le cellier. Vue en direction du Sud (Cliché J.-F. Gout).





A. — Coupe à bec, en calcaire (Inv. N° 768). Ech. 2:5 (Cliché J.-F. Gout).





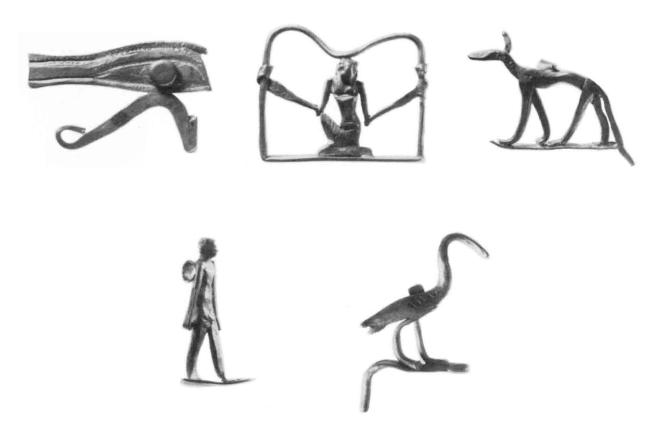
B. — Cruches (Inv. N° 889 et 830) et jarre (Inv. N° 769) d'albâtre. Ech. 2:5 (Cliché J.-F. Gout).



C. — Vase en albâtre (Inv. N° 903) après restauration. Ech. 2:5 (Cliché J.-F. Gout).



D. — Vase trapu en serpentine (Inv. N° 916) après restauration. Ech. 2:5 (Cliché J.-F. Gout).



A. — Amulettes en or (Inv. Nºs 920-924). Ech. 2:1 (Cliché J.-F. Gout).



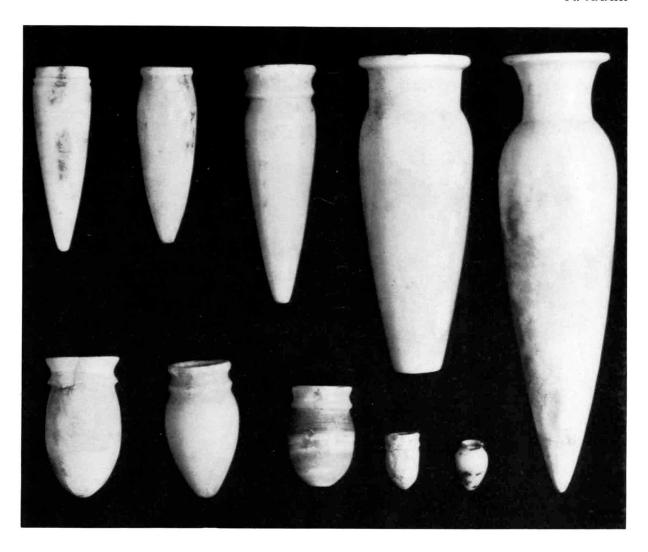
B. — Ornements corporels (Inv. Nos 934-936; 939-941). Ech. 2:3 (Cliché J.-F. Gout).

A. — Modèle de palette de scribe (Inv. N° 893), en albâtre. (Ech. 1:2), (Cliché J.-F. Gout).

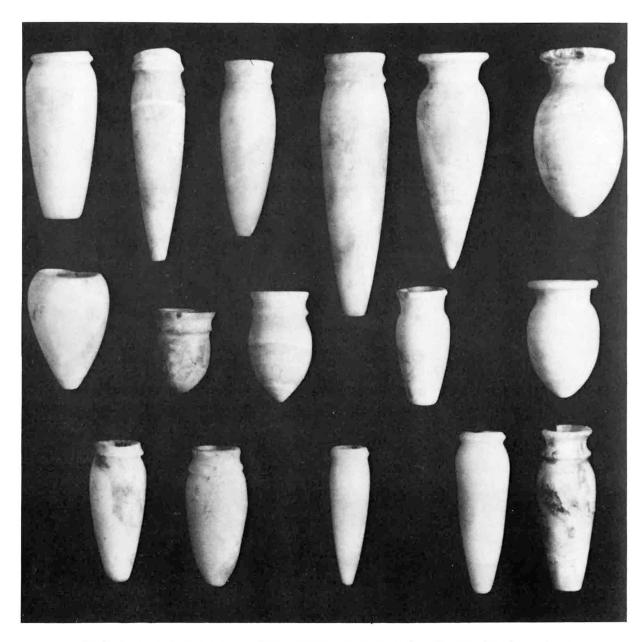




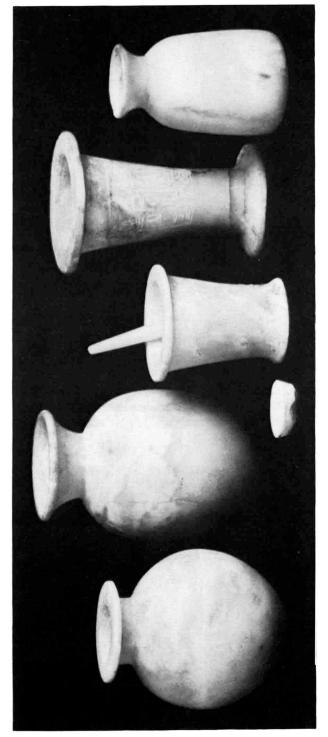
B. — Chevet à colonnette (Inv. N° 899), en albâtre.(Ech. 1:2), (Cliché J.-F. Gout).



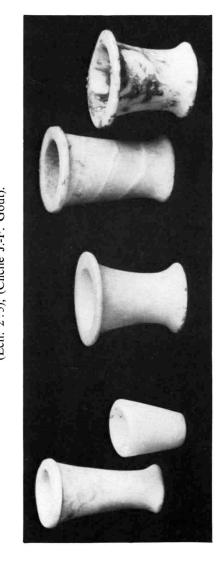
Choix de vases à parfums, en albâtre, provenant du caveau; en haut, de gauche à droite : Inv. N°s 914; 905; 913; 904 et 912; en bas : Inv. N°s 907; 909; 906; 900 et 901. (Ech. 1:2), (Cliché J.-F. Gout).



Choix de vases à parfums, en albâtre, provenant du magasin (Chambre Nord); en haut, de gauche à droite : Inv. N° 1039; 1028; 1016; 1017; 1041; 1040; au milieu : 1034; 1035; 1020; 1038; 1044; en bas : 1033; 1027; 1031; 1036 et 1029. (Ech. 2:5), (Cliché J.-F. Gout).



— Vases en albâtre, provenant du magasin (Chambre Nord) : Inv. N°s 1021; 1023; 1019; 1018 et 1024. (Ech. 2:5), (Cliché J.-F. Gout).



 Vases en albâtre, provenant du magasin (Chambre Nord) : Inv. N°s 1025; 1037; 1022;
 1032 et 1030. (Ech. 2:5), (Cliché J.-F. Gout). B.



A. — Vase thériomorphe (Inv. N° 1045), en albâtre. (Ech. 1:1), (Cliché J.-F. Gout).



B. — Objet thériomorphe (Inv. N° 1046), en serpentine. (Ech. 1:1), (Cliché J.-F. Gout).



C. — Vase ovoïde (Inv. N° 1047), en albâtre.(Ech. 1:1), (Cliché J.-F. Gout).



Infrastructure du mastaba V, à la fin de la troisième campagne. Vue en direction du Nord-Ouest (Cliché J.-F. Gout).